**Termes de référence**

**Diagnostic de la protection sociale dans la zone cacao**

**République de Côte d’Ivoire**

Ref : Xavier Huchon – Août 2021

1. **Contexte, objectifs et résultats attendus**
2. **Contexte**

La Côte d’Ivoire est le premier producteur mondial de cacao et cette production représente 15% du Produit Intérieur Brut (PIB) et plus de 50% des exportations du pays. Toutefois alors que le pays assure 40 % de l’approvisionnement mondial en cacao, il ne reçoit que 5 à 7% des gains générés par cette filière au niveau mondial, qui proviennent essentiellement de la transformation et de la distribution. Ainsi, si ce secteur fournit un revenu à un cinquième de la population ivoirienne dont un million de producteurs, il ne contribue guère à la réduction de la pauvreté. Les données sur la pauvreté ne permettent pas d'appréhender la situation des producteurs de cacao par rapport à l'ensemble des producteurs de culture de rente mais il estimé que près de la moitié des producteurs de cacao sont en situation précaire et que 54,9 % des producteurs et productrices de cacao ivoiriens et leurs familles vivent aujourd’hui en dessous du seuil de pauvreté.[[1]](#footnote-1) De plus, la filière cacao en Côte d’Ivoire est confrontée à des défis sociaux et environnementaux conséquents. Le vieillissement des vergers et des producteurs, la fertilité des sols, le travail des enfants dans des conditions de travail pénibles et les conditions de vie des producteurs nuisent à une production cacaoyère durable.

D’un point de vue stratégique et institutionnel, plusieurs initiatives sont en cours pour transformer le secteur du cacao pour le rendre plus inclusif et responsable. Une réforme du système de production cacaoyer est notamment en cours avec l’appui des PTF, dont l’Union européenne et se traduit par l’élaboration d’une stratégie gouvernementale (« livre blanc ») qui prend en compte les défis économique, sociale, environnemental et politique à traiter pour adresser la question de la durabilité générale de la filière. Ces deux dernières décennies ont également été marquées par une prise de conscience écologique et sociale des consommateurs et consommatrices dans le monde qui sont devenus plus exigeants, après que de nombreuses enquêtes aient montré le rôle néfaste de la production de cacao sur la déforestation et le travail des enfants.

D’un point de vue opérationnel, de nombreux acteurs sont engagés dans l’amélioration de la situation au niveau de la zone cacao au travers d’actions visant la lutte contre le travail des enfants, la mise en place de coopératives de producteurs et la mise en place de micro-assurances santé pour les planteurs et leurs familles exclues des systèmes classiques de couverture sociale. Enfin au niveau national, il convient de souligner les efforts du gouvernement pour étendre la couverture en protection sociale dans le pays au travers notamment de la mise en œuvre de la Couverture Maladie Universelle (CMU), le Régime Social des Travailleurs Indépendants (RSTI) et des Filets Sociaux non contributifs à destination des ménages les plus pauvres. Toutefois ces initiatives structurantes et porteuses de changements rencontrent encore des difficultés à se déployer auprès de l’ensemble de la population.

1. **Objectif**

Dans ce contexte, **l’objectif général de cette étude est de réaliser un diagnostic de la couverture des travailleurs et travailleuses de la zone cacao par les différents dispositifs de protection sociale** qu’il soit formels ou informels, publiques ou privés, locaux et spécifiques à la zone cacao ou concernant l’ensemble du pays. Cette étude devrait également formuler les premières recommandations pour assurer une protection sociale « adéquate » pour les travailleurs et leurs familles en lien avec la notion du socle de protection sociale de l’OIT. Il est nécessaire de proposer les différents scenarii, chiffrer le coût de chaque option et analyser des sources de financement possibles.

La question de la protection sociale est aujourd’hui soit traitée et analysée par thématique (Protection sociale contributive, Protection Sociale non contributive) soit traitée sous un angle très spécifique, notamment en ce qui concerne la zone cacao, tel que le travail et la traite des enfants. Aussi il s’agit dans la cadre de ces travaux de réaliser une photographie (ou monographie) de l’ensemble des dispositifs de protection sociale dans un département de la zone cacao afin d’avoir une vue d’ensemble de la question.

1. **Résultats attendus**

Les résultats attendus s’articulent autour des points ci-après :

* **Un diagnostic des dispositifs de protection sociale** **dans un département de la zone cacao** est réalisé. Une description et une analyse des différents dispositifs de protection sociale et de leur inscription dans le système national de protection sociale est entreprise. Ceci prend nécessairement en compte la situation sociale et économique du département support du diagnostic, les besoins en protection sociale, les risques professionnels les plus répandus, les interconnexions et les complémentarités avec les dispositifs et les dynamiques de transformations en cours du secteur de la protection sociale au niveau national (CMU, RSTI, Filets sociaux)
* **Des recommandations concrètes et opérationnelles** pour étendre et/ou consolider la **couverture de protection sociale « adéquate »** pour les travailleurs du secteur et leurs familles en lien avec la notion du socle de protection sociale de l’OIT.
* **Des différents scenarii d’extension de la couverture des différents risques sont proposés**, leurs coûts sont estimés et les sources de financement possibles sont proposées.
* **Un atelier de restitution des travaux est réalisé et le rapport d’étude est finalisé** Il s’agit ici d’organiser un atelier de restitution des travaux où la description et l’analyse des dispositifs de protection sociale dans la zone cacao sont présentés. Suite à cet atelier, le rapport de diagnostic sera repris en intégrant les commentaires et les observations des parties prenantes présentes à l’atelier. A l’issue de cette phase, le rapport d’étude sera finalisé et transmis aux parties prenantes.
1. **Méthodologie**
2. **Processus et conduite des travaux**

Les processus généraux du travail sont les suivants :

* **Phase de démarrage et de cadrage.** Une première étape consiste à échanger et à discuter avec les parties prenantes afin de s’accorder sur un plan de travail détaillé, identifier les institutions et les personnes clés à interviewer et de lister et consulter les documents de base pour mener à bien les travaux demandés (Documents de stratégie sectoriels du pays, décrets et/ou arrêtés, rapports d’activités, etc.). En plus de la revue bibliographique, les experts doivent commencer le dialogue technique avec les autorités ministérielles afin de préparer la mission terrain et valider le choix du département support du diagnostic.
* **Phase de conception de la méthodologie de diagnostic.** Une seconde étape est consacrée à la conception de la méthodologie de diagnostic. Les experts doivent réaliser leur propre méthodologie et formuler un cadre d’analyse constituer d’hypothèses de travail. Des entretiens de type semi-directifs seront réalisées afin d’apporter les éléments d’informations permettant de nourrir l’analyse et de répondre aux hypothèses initialement formulées. Par ailleurs, des témoignages de personnes interrogées illustreront le rapport de diagnostic. La méthodologie du diagnostic une fois arrêtée doit être transmise aux parties prenantes pour recueillir leur avis et commentaires et revue si nécessaire.
* **Phase de diagnostic terrain.** Les experts doivent conduire des entretiens semi-directifs (qualitatif) avec les parties prenantes institutionnelles, les personnes ressources, les producteurs et productrices de cacao, les membres de leurs familles et les organisations de base (associations et coopératives). Des entretiens supplémentaires seront réalisés avec de nouvelles personnes identifiées au fur et à mesure de la conduite des travaux. Ces entretiens chercheront à trianguler et à saturer l’information. Ce processus d’entretien se veut itératif, les résultats et les expériences des premiers entretiens éclairant l’analyse et la recherche d’informations ultérieures.
* **Phase de rédaction du rapport de diagnostic.** Faisant suite à la mission de terrain, les experts doivent rédiger le rapport de diagnostic et les recommandations. Ce rapport de diagnostic sera partagé avec les parties prenantes pour recueillir leurs commentaires et observations.
* **Atelier de restitution.** Un atelier de présentation des résultats des travaux d’étude est organisé à Abidjan. Cette présentation doit rependre de manière synthétique les éléments contenus dans le rapport de diagnostic. En dernier lieu, le diagnostic est consolidé et finalisé en fonction des retours et des observations formulées au cours de l’atelier.
1. **Points d’attention**
* **Zone cacao et choix du département support du diagnostic** : A l'origine, les zones de plus fortes productions de cacao étaient l'Est et le Centre-Est. Ces régions formaient ce que l’on a appelé la boucle du cacao. Avec les changements climatiques et l'appauvrissement des sols, la boucle du cacao s’est déplacée à l’Ouest du pays, sous la poussée de flux migratoires, aussi bien d'origine intérieure (Centre, Centre-Est, Nord*),* qu'extérieure (pays de la sous-région). Ainsi, la zone principale actuelle de production de cacao est le **Centre-ouest**, avec**36%**de la production nationale.[[2]](#footnote-2) Il convient de noter que l’Organisation International du Travail (OIT) a commanditée une étude intitulée « Etude sur le parcours de soins de l’assuré de la couverture maladie universelle (CMU) dans les communautés de cacao des départements de Soubré et de M’Batto ». Cette étude a été finalisée en 2021. **Il apparait pertinent de sélectionner un de ces départements afin de faire converger les travaux et de rechercher les synergies**. Le département de Soubré se situant dans la nouvelle zone de production cacao pourrait être l’un de ces départements[[3]](#footnote-3). Toutefois, il s’agit d’une proposition et le choix final du département support du diagnostic appartiendra au Ministère de l’Emploi et de la Protection Sociale (MEPS).
* **Producteur et productrice de cacao :** La famille est la principale source de main d'œuvre dans la production cacaoyère et plus de 90 % des producteurs ont recours à une main d'œuvre familiale non payante constituée de l'épouse du producteur, des enfants et des autres membres de la famille qui travaillent dans les exploitations comme aides familiaux. Par conséquent la porte d’entrée de l’analyse doit être priorisée sur le ménage (et non l’individu) et prendre en considération les questions liées aux inégalités fondées sur le genre. Il convient également de noter que le métayage constitue une pratique courante. Aussi il conviendra de porter un point d’attention particulier à la catégorisation des producteurs (fermiers, métayers, propriétaires non agriculteurs, etc.).
* **La question institutionnelle.** Le secteur de la Protection sociale est structuré autour de trois Ministères : le Ministère de l’Emploi et de la Protection Sociale (MEPS), le Ministère de la Solidarité et de la Lutte contre la Pauvreté (MSLP) et le Ministère de la Femme, de la Famille et de l’Enfant (MFFE). De manière très schématique, le MEPS est en charge des aspects stratégiques relatifs à la protection sociale et ses missions sont centrées sur la protection sociale contributive. Le MSLP a des missions centrées davantage sur la protection sociale non contributive (Filets sociaux). Enfin, le MFFE a une approche catégorielle de la protection sociale dans la mesure où ses missions sont centrées sur la femme et l’enfant. La porte d’entrée de la présente étude est territoriale et concerne donc l’ensemble des trois Ministères précités. De plus il conviendra de se rapprocher du Conseil de Régulation, de Stabilisation et Développement de la filière Café-Cacao (Conseil du Café-Cacao) afin de faciliter la mise en relation avec les coopératives de producteurs et d’identifier les initiatives de développement en cours.
1. **Livrables, durée et expérience requise**
2. **Livrables**

Les livrables attendus sont les suivants :

* Une méthode d’analyse
* Un rapport de diagnostic incluant des recommandations, des scenarii d’extension de la couverture des différents risques, leurs coûts et les sources de financement possibles.
* Une présentation power point synthétisant les éléments contenus dans le rapport de diagnostic.
1. **Durée et calendrier indicatif**

Les travaux sont estimés à 50 jours de travail pour un expert principal (niveau international) et 35 jours pour un 2nd expert sur une durée de 4 mois et sont divisés en période de travail à distance alternant avec deux missions en Côte d’Ivoire.

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Phase** | M1 | M2 | M3 | M4 |
| S1 | S2 | S3 | S4 | S1 | S2 | S3 | S4 | S5 | S1 | S2 | S3 | S4 | S5 | S1 | S2 | S3 | S4 |
| Démarrage et de cadrage |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| Conception méthodologie  |   |   |  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| Diagnostic (Entretien et analyse)  |   |   |   |   |   |  |  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| Rédaction diagnostic |   |   |   |   |   |   |   |   |  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| Atelier de restitution  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| Finalisation rapport |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |

1. **Expériences et compétences demandées**

Ces travaux nécessitent un ensemble de compétences techniques et opérationnelles spécifiques. En particulier :

Expert principal :

* Être titulaire d'un diplôme universitaire de troisième cycle (master) en sciences sociales, agroéconomie, géographie tropicale ou toute autre discipline apparentée ;
* Avoir un minimum de 10 années d'expérience professionnelle pertinente dans la conception, la mise en œuvre ou l’évaluation de programme de développement social et économique ;
* Connaissance des problématiques de protection sociale, idéalement dans la sous-région de l’Afrique de l’Ouest ou du Centre ;
* Expérience dans le dialogue technique (et politique) avec le gouvernement et d'autres parties prenantes ;
* Expérience de diagnostic social et économique en zone rurale ;
* Solides compétences analytiques et capacité à produire des rapports et autres documents écrits de qualité ;
* Connaissance des principaux partenaires techniques et financiers, en particulier l’Union européenne, la Banque mondiale et l’UNICEF ;
* Capacité à transformer la théorie en action ;
* Forte auto-organisation et proactivité ;
* Maîtrise du français et bonne connaissance de l’outil informatique (Word, Excel, Power Point) ;
* La connaissance de Côte d’ivoire constitue un atout.

Expert secondaire :

* Être titulaire d'un diplôme universitaire de troisième cycle (master) en sciences sociales, agroéconomie, géographie tropicale ou toute autre discipline apparentée ;
* Avoir un minimum de 5 années d'expérience professionnelle pertinente dans la conception, la mise en œuvre ou l’évaluation de programme de développement social et économique ;
* Connaissance des problématiques de protection sociale en Côte d’Ivoire ;
* Connaissance de la zone cacao et des problématiques y afférentes ;
* Expérience de diagnostic social et économique en zone rurale ;
* Capacité à produire des rapports et autres documents écrits de qualité ;
* Forte auto-organisation et proactivité ;
* Maîtrise du français et bonne connaissance de l’outil informatique (Word, Excel, Power Point) ;
* Connaissances des langues locales.
1. Banque mondiale, Juillet 2019, Au pays du Cacao, Comment transformer la Côte d‘Ivoire, p11. [↑](#footnote-ref-1)
2. https://agriculteurivoirien.org/cacao.html [↑](#footnote-ref-2)
3. Le département de Soubré se situe à environ 400km à l’ouest d’Abidjan dans la région Nawa. Cette dernière est la première région productrice de cacao en Côte d'Ivoire avec 400 000 Tonnes/an. [↑](#footnote-ref-3)